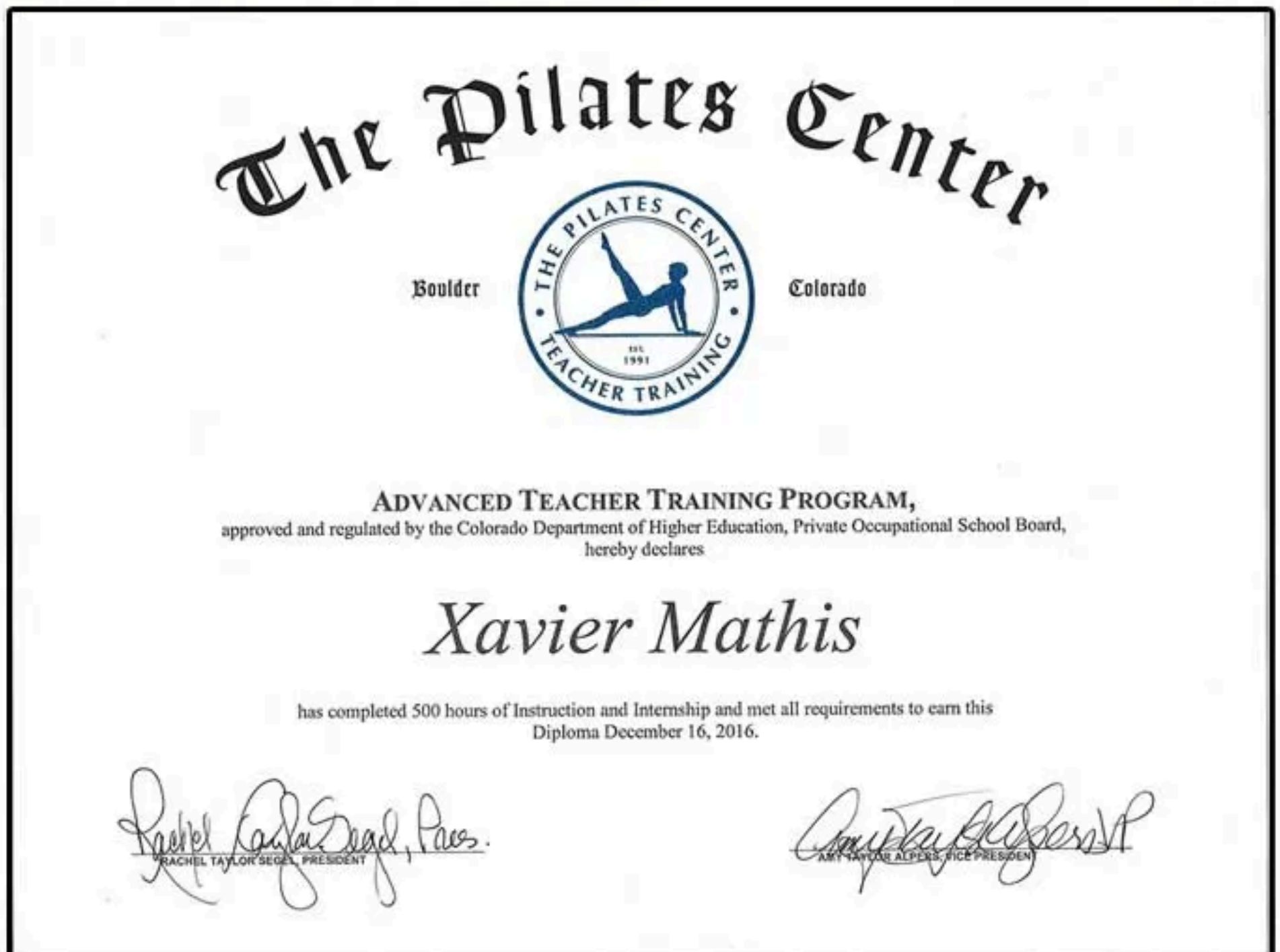


Expertise Pilates



Expertise Pilates

PeakPilates®

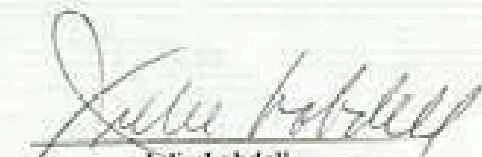
Presents

Xavier Mathis

with a

PEAK PILATESYSTEM®
LEVEL-II CERTIFICATION

For having successfully met all of the requirements of Peak Pilates to lead and instruct the Peak PilateSystem Level-I and II to healthy individuals.


Julie Lobdell
President



Certificate # 10-0103
Expires: February 14, 2012


Kevin Bowen
Director of Education

Fondateur école de formation

de
se
mouvoir
MSC

École de formation
PILATES
Rennes - Nantes

Vu les pièces justificatives produites par Xavier MATHIS né le 05/04/1972 à Paris 16^e
en vue de son inscription à la formation de Professeur de la Méthode Pilates classique - Niveau 3 International à l'école « MSC de se mouvoir » ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et aptitudes prévu par la profession ;

Le Diplôme de :

PROFESSEUR DE LA MÉTHODE PILATES CLASSIQUE - Niveau 3 International - Mat, Reformer, Wall Unit, Chair, Barrel

Est décerné à Xavier MATHIS, au titre des deux années de formation 2011 et 2012.

« Diplôme privé, non reconnu par l'état, n'autorisant pas en théorie l'exercice professionnel contre rémunération. Il est rappelé qu'il est complémentaire à l'une des certifications professionnelles inscrites à l'Annexe II-1 de la partie réglementaire du Code du Sport, pour enseigner la Méthode Pilates contre rémunération. »

Certificat n° 2012-002

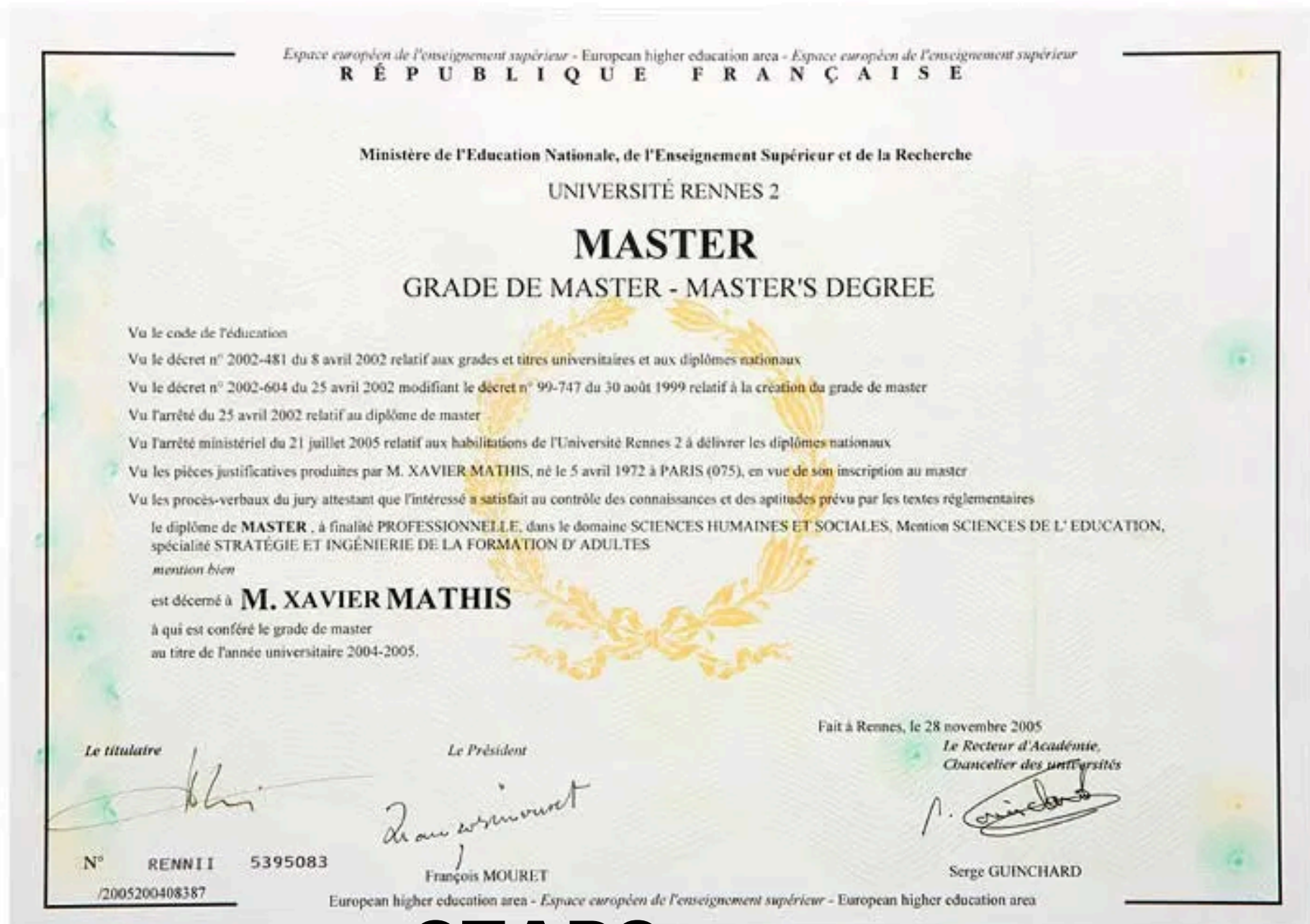
Fait à Rennes, le 22/12/2012

Le Titulaire

Le Président « MSC de se mouvoir »
Xavier MATHIS

Directeur Général « MSC de se mouvoir »
Yves GLOAGUEN

Master science humaine et social stratégie et ingénierie de la formation d'adultes



STAPS



Licence activités physiques et sportives

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

UNIVERSITÉ RENNES 2

LICENCE

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 10 octobre 2000 relatif aux habilitations de l'Université Rennes 2 à délivrer des diplômes nationaux de second cycle

Vu les pièces justificatives produites par M. XAVIER MATHIS, né le 5 avril 1972 à PARIS (075), en vue de son inscription à la Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives. Mention Entraînement sportif

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

la LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, Mention ENTRAÎNEMENT SPORTIF

est décernée à **M. XAVIER MATHIS**

au titre de l'année universitaire 2001-2002.

Le titulaire

Le Président

Fait à Rennes, le 11 décembre 2002

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des Universités

N° RENN11 3698861

François MOURET LE PRÉSIDENT

Marc DEBENE

/2002200104445

Brevets d'état d'éducateur sportif

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

**BREVET
D'ÉTAT**

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU DEUXIEME DEGRÉ

Option **NATATION SPORTIVE**

est attribué en application de l'arrêté ministériel du **26 janvier 2001**

à Monsieur **MATHIS Xavier**

Né(e) le **5 Avril 1972** à **PARIS**

N° **033-01-0013** le **26 janvier 2001** à **BRUGES**

Le Titulaire, 

P/ Le Directeur régional de la jeunesse et des sports,
Le Directeur régional adjoint


Alain LAVAILL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

**BREVET
D'ÉTAT**

PROMOTION « Maurice HOUVION »

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU **1er** DEGRÉ

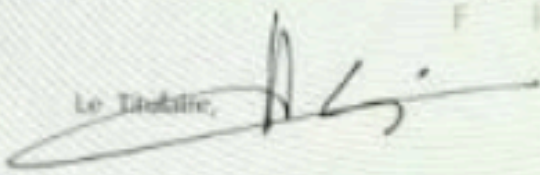
Option **ROLLER-SKATING**

est attribué en application de l'arrêté du **29 avril 2002**

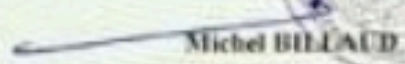
à M **MATHIS XAVIER**


Né(e) le **05/04/72** à **PARIS XVII**

N° **35-02-0085** le **29 avril 2002** à **RENNES**

Le Titulaire, 

Le Directeur régional de la jeunesse et des sports,


Michel BILLAUD




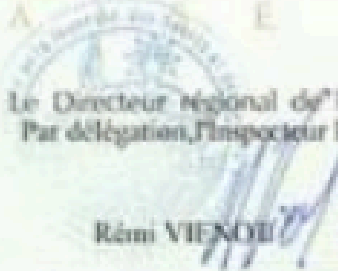
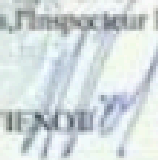
Brevet d'état d'éducateur sportif

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

BREVET D'ÉTAT

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU 1er DEGRÉ
Option **ANIMATION DES ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS**
est attribué en application de l'arrêté D.R.D.J.S. Paris Ile de France du 29 avril 2003
à M **onsieur MATHIS Xavier**
Né(e) le 5 avril 1972 à Paris
N° **075 03 0321** A Paris le 29 avril 2003

Le Titulaire, 

Le Directeur régional de la jeunesse et des sports,
Par délégation, l'inspecteur Principal

Rémi VIENOT 

IMPRIMERIE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

BREVET D'ÉTAT

Promotion Honore **BONNET**

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU 1er DEGRÉ
Option **ACTIVITES DE LA NATATION**
*L'inspecteur de la profession de Maître Nageur Sauveteur (M.N.S.) est tenu à une obligation de réserve tout les 7 ans, en ce qui concerne la surveillance et le sauvetage
est attribué en application de l'arrêté PUBLIC du 26 mai 1999
à M **M. MATHIS XAVIER**
Né(e) le 5 avril 1972 à PARIS 16^{ème}
N° **35-00-0054** A RENNES le 26 mai 1999

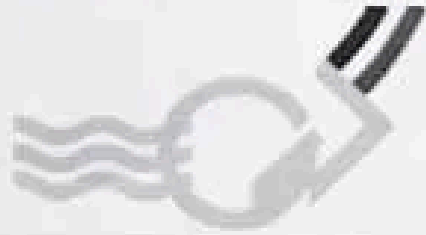
Le Titulaire, 

Le Directeur régional de la jeunesse et des sports,

Michel BILLAUD 

IMPRIMERIE NATIONALE

Brevet fédéral IV



**FEDERATION FRANCAISE
DE TRIATHLON**

BREVET FEDERAL IV

Délivré à Monsieur MATHIS Xavier

Par la Directrice Technique Nationale: Patricia COSTANTINI

A: Saint Denis

Le: 14 janvier 2003

N° 2002 077


Signature du titulaire


Signature de la D.T.N.

Diplôme d'entraîneur fédéral de Triathlon



FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

DIPLOME D'ENTRAINEUR FEDERAL DE TRIATHLON

Délivré à : MATHIS Xavier

Né(e) le : 05/04/1972 à : Paris 16ème

A : *Saint-Denis La Plaine*

Le : 4 / 12 / 2000

N° : 187

Signature du titulaire

Signature du Directeur Technique National

Bernard PAGES

Ce diplôme permet à son titulaire d'enseigner le Triathlon contre rémunération, à tout public et dans tout établissement.

Diplôme militaire de moniteur de sport

R.F.

COMMISSARIAT AUX SPORTS MILITAIRES MINISTERE DE LA DEFENSE ECOLE INTERARMEES DES SPORTS

**DIPLÔME
MONITEUR
D'ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE ET SPORTIF**

Délivré avec la mention assez bien au sergent-chef **MATHIS Xavier**
qui a suivi le stage du 19 août 2002 au 14 mars 2003.

A Fontainebleau, le 14 mars 2003
Le colonel Michel SAINT-BONNET
commandant l'école interarmées des sports

N° B030337

Instruction n° 1003DEPREMAEMF SNP du 07 octobre 1998 (BOC/SP - 23 novembre 1998 - n°48)
Diplôme homologué au niveau IV, code NSP 333T. Arrêté du 19 janvier 1998, J.O du 04 février 1998.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CERTIFICAT DE FORMATION AUX ACTIVITÉS DE PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE

Le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,
Vu le procès-verbal du jury d'examen en date du 3 NOVEMBRE 1995 déclarant que
Mr. Xavier MATHIS né(e) le 5 AVRIL 1972, a subi avec succès les épreuves exigées
des candidats au Certificat de formation aux activités de premiers secours en équipe,
délivre à Mr. Xavier MATHIS le présent diplôme.
Fait à RENNES le 26 DECEMBRE 1996


N° 35 - 197 - 95 / SE.



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

*Pour le ministre d'État,
ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,*

**Le Directeur des Services du Cabinet
et de la Défense Civile**


J.-C. GOVEN

Diplômes d'encadrement militaires

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE

BREVET NATIONAL DE MONITEUR DES PREMIERS SECOURS

Le ministre de l'intérieur,

Vu le procès verbal du jury d'examen en date du.....12. DECEMBRE. 1996.....déclarant que
Monsieur MATHIS Xavier.....né(e) le ..5. AVRIL. 1972..... a subi avec succès les épreuves exigées
des candidats au brevet national de moniteur des premiers secours

Délivre à M. Monsieur MATHIS Xavier.....le présent diplôme.

Fait à.....SAINT-BRIEUC....., le19. JANVIER. 1997.....

Pour le ministre de l'intérieur,
et par délégation,
Pour le PRÉFET,
l'attaché,
adjoint au directeur du service
de défense et de protection civiles

N° 1319-26-22



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Françoise LE MEUR

R.F.

COMMISSARIAT
AUX SPORTS MILITAIRES

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

ÉCOLE INTERARMÉES
DES SPORTS



ATTESTATION DE QUALIFICATION DE DIRECTEUR DE SEANCE D'ESCALADE

Délivrée au **sergent-chef Xavier MATHIS**
Cette formation a été suivie lors du stage moniteur E.P.S du 19 août 2002 au 14 mars 2003.

Le titulaire de la présente attestation est habilité à assurer la direction ainsi que la conduite des séances d'escalade en bloc, petite école et surface artificielle d'escalade (S.A.E).

A Fontainebleau, le 14 mars 2003
Le colonel Michel SAINT-BONNET
commandant l'école interarmées des sports



NOTA : La pratique de l'escalade est placée sous la responsabilité du commandant de la formation.

Diplôme militaires

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

COMMANDEMENT
DE LA FORMATION
DE L'ARMÉE DE TERRE



Le colonel commandant le Centre national d'entraînement commando
atteste que le SCH Mat. 9275021939 **MATHIS** Xavier **EIS** ECOLE
a suivi du 24/02/03 au 07/03/03 une action de formation lui attribuant la qualification de moniteur
parcours d'audace et de franchissement autonome, valable 5 ans à compter du 07/03/03



Le colonel Christian TOURAILLES
commandant le Centre national
d'entraînement commando



R.F.

ECOLE INTERARMÉES
DES SPORTS



ATTESTATION DE FORMATION
A L'UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR SEMI-AUTOMATIQUE

Délivrée en application des articles 1 et 3 du décret n° 91-834 du 30 août 1991
agréé sous le N° 2002 /0020 /CABINET/SIDPC

Je soussigné, colonel Michel SAINT-BONNET commandant l'école interarmées des sports, atteste que le
sergent-chef **MATHIS** Xavier né(e) le 05 avril 1972 à **PARIS**
a suivi une session de formation à l'utilisation du défibrillateur semi-automatique (DSA)

Fait à FONTAINEBLEAU, le 10 décembre 2002

Le formateur,


Le médecin principal C. GUYONVARCH
médecin adjoint de l'école interarmées des sports
Médecin Principal C. GUYONVARCH
Médecin adjoint
Ecole Interarmées des sports
77 307 FONTAINEBLEAU Cedex
TEL : 01.60.71.72.55 - 01.60.71.72.49
N° ADRES : 9A1021720

Le colonel Michel SAINT-BONNET
commandant de l'école interarmées des sports



N° 02 77 063

Diplômes militaires

R.F.

COMMISSARIAT
AUX SPORTS MILITAIRES

MINISTERE DE LA DEFENSE

ECOLE INTERARMEES
DES SPORTS



DIPLÔME

INSTRUCTEUR

CORPS A CORPS



délivré au sergent-chef **Xavier MATHIS**
qui a suivi le stage pendant la période du 6 au 24 janvier 2003.

Ce diplôme doit être prorogé tous les cinq ans, à l'occasion d'un stage de renouvellement.

N° G030133



A Fontainebleau, le 31 janvier 2003
Le colonel Michel SAINT-BONNET
commandant l'école interarmées des sports



Instruction n° 1003DEVE/EMA/EMP/3/SP du 05 octobre 1998 (BOC/SP - 23 novembre 1998 - n°48)

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE



BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

Le ministre de l'Intérieur,

Vu le procès-verbal du jury d'examen en date du 10 Février 1998 déclarant que
M. Xavier MATHIS né(e) le 5 avril 1972, a subi avec succès les épreuves exigées
des candidats au Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique,

délivre à M. Xavier MATHIS le présent diplôme.

Fait à Rennes, le 10 JUIL. 1998

Pour le ministre de l'Intérieur,

Pour le Préfet,
Le Chef de Bureau

Joseph HOBL



Diplômes de formations qualifiantes

R.F.

MINISTRE DE L'INTERIEUR
DIRECTION DE LA SECURITE CIVILE



**BREVET
NATIONAL DE SECOURISTE**

Le Ministre de l'intérieur,

Vu le procès-verbal du jury d'examen en date du ...20. NOVEMBRE 1990..... déclarant que
M onnieur MATHIS Xavier....., né le ...05 AVRIL 1972....., a subi avec succès les épreuves exigées
des candidats au **Brevet National de Secouriste**.

Délivre à Monsieur MATHIS Xavier..... le présent diplôme .

Fait à TOULON....., le 11 JANVIER 1991.....

Pour le Ministre de l'intérieur,
Pour le Préfet du Var
et en délégation
Le Directeur du Service interministériel
de Défense et de Protection Civile



Christian GOMEZ

N° 61 711.....

FFESSM



**B R E V E T
P L O N G E U R
A U T O N O M E
N I V E A U I I**

04797

**FEDERATION FRANÇAISE
D'ETUDES ET DE SPORTS
SOUS-MARINS
O.C. CESSON**

CLUB SUBAQUATIQUE.....

N° CLUB 03 35 104.....

N° UC 051610410.....

ECOLE FRANÇAISE DE PLONGEE

LE PRESIDENT DU CLUB .....

LE OU LES MONITEURS .....

LE TITULAIRE .....



03 35 104
CESSON-SUR-ORNE

Diplômes de formations qualifiantes

FFESSM



**BREVET DE
PLONGEUR
AUTONOME
NIVEAU IV
CAPACITAIRE**
N° 037135

**FEDERATION FRANÇAISE
D'ETUDES ET DE SPORTS
SOUS-MARINS**

MR PATHIS XAVIER
NE(E) LE 05/04/92 A PARIS
LIEU D'EXAMEN SAINT CAST DATE 14/06/98

CLUB OCC-SUB
N° CLUB 101313151614
N° LIC. 10171514112

ECOLE FRANÇAISE DE PLONGEE

PDT DE LA COMMISSION
TECHNIQUE REGIONALE



J.Y. BOURDEAU
PRESIDENT DE LA C.T.R.
Bretagne et Pays de la Loire
Instructeur National N° 101
FFESSM

LE JURY



René DERRIEN
BEE51
MAF2 n° 755

LE TITULAIRE

